



SAINTE-JULIE

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu le **13 décembre 2022 à 19 h 30** à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval et webdiffusée, seront adoptés le budget 2023 et le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions devront porter exclusivement sur le budget et le Programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 5 décembre 2022.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate

Publication : Babillard de l'hôtel de ville et site Internet de la Ville de Sainte-Julie le 5 décembre 2022.